

Préavis n° 624/19

Mise en séparatif de la ruelle de Couvaloup

Délégués municipaux

Mme Christine Leu Métille (Commission ad hoc)

M. François Payot (Commission des finances)

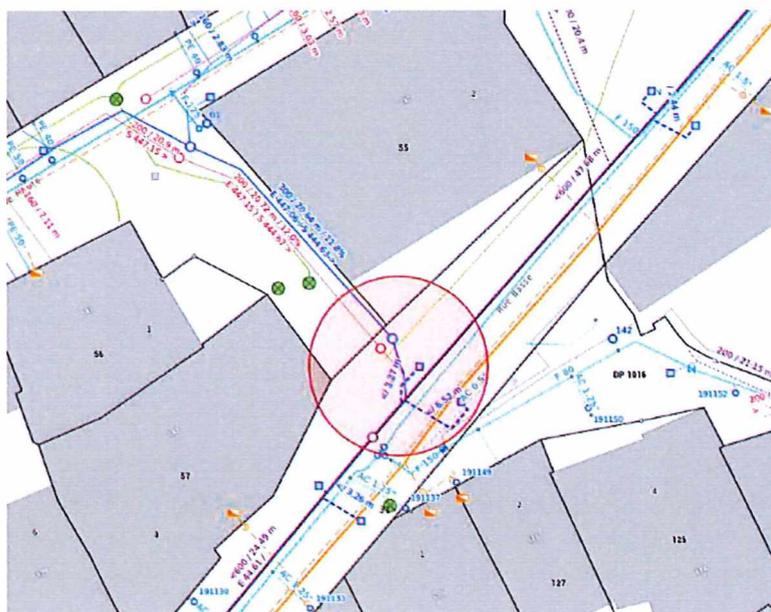
Grandson, le 26 novembre 2019

Table des matières

1. Préambule
2. Descriptif
3. Détail des prestations
4. Coûts des travaux
5. Financement
6. Conclusions

1. Préambule

Basés sur une obligation légale à la lecture des lois fédérales et cantonales sur la protection des eaux (LEaux et LCPE), plusieurs chantiers de mise en séparatif des réseaux d'eaux claires et des eaux usées ont permis ces dernières années de limiter l'apport d'eaux parasites météoriques jusqu'à la station d'épuration (STEP). Toutefois, les derniers travaux entrepris dans les secteurs du Crêt aux Moines, puis de la rue Haute, du début de la rue Jean-Lecomte et des ruelles adjacentes, ont certes permis la mise en séparatif de larges secteurs du bourg, mais ces nouveaux volumes d'eaux claires restent pour le moment et en partie connectés au collecteur unitaire de la rue Basse (image ci-après).



La réalisation de ce tronçon permettrait non seulement la mise en place du système séparatif des bâtiments jouxtant la ruelle de Couvaloup mais également et surtout, de connecter au lac le volume conséquent d'eaux claires en attente au bas de la rue Haute; ce dernier est prévu d'être mesuré par un débitmètre.

2. Descriptif

Le crédit demandé permettra de passer la ruelle de Couvaloup en séparatif. Il s'agit d'une ruelle étroite reliant le chemin du Lac à la rue Basse. Le collecteur et les services suivants sont enterrés dans ce secteur exigu :

- un collecteur unitaire en béton Ø 300 mm
- une conduite d'eau potable de Ø 100 mm
- une conduite gaz en acier DN 80 d'Yverdon-les-Bains Energies (SEY)
- des tubes de Romande Energie (RE)
- un tube Zores de Swisscom
- l'éclairage public, constitué de lanternes en fonte fixées sur les façades.

Le déversoir d'orage situé sous le passage inférieur (PI) des CFF est conservé tant que les eaux de la rue des Jardins ne sont pas mises en séparatif. Il est renoncé à cette partie des travaux à l'heure actuelle, les priorités d'investissements communaux ne comprenant pas ce secteur jugé non prioritaire du point de vue des volumes EC générés.

3. Détail des prestations

Séparatif

Le collecteur unitaire existant sera remplacé par un collecteur pour les eaux usées (EU) en PVC de Ø 200 mm dans la ruelle, puis d'un collecteur de Ø 300 mm dans la partie basse après la jonction avec la rue des Jardins.

Le collecteur d'eaux claires (EC) en PVC Ø 300 mm traversera la rue Basse afin de récolter les volumes du collecteur EC arrivant de la rue Haute. Les calculs hydrauliques montrent que le collecteur EC Ø 300 mm jusqu'au lac est suffisant pour évacuer les eaux claires de la rue Haute par la ruelle de Couvaloup.

Eau potable

Pour l'eau sous pression et selon le PDDE (Plan directeur de distribution d'eau), il est prévu de poser une nouvelle conduite en fonte DN 150 mm. Côté rue Basse, cette nouvelle conduite remplacera l'ancienne jusque dans la chambre de vannes situées sous la chaussée de la rue Basse. Il est prévu de remplacer les deux bornes hydrantes de la ruelle de Couvaloup.

Côté aval, cette nouvelle conduite viendra se raccorder sur la conduite en fonte DN 125 mm du chemin du Lac. Il est prévu d'installer des vannes supplémentaires aux intersections afin de pouvoir mieux délimiter les secteurs en cas de fuites ou de coupures d'eau. A la rue Basse, une prise sur cette nouvelle conduite est projetée pour remplacer l'alimentation de la fontaine.

Durant les travaux et afin d'assurer la distribution d'eau, une conduite provisoire sera mise en service.

Eclairage public

Il est prévu de remplacer les lanternes en fonte par des candélabres sur mâts, sans accroche en façade.

Gaz

Le service Yverdon-les-Bains Energies (SEY) prévoit de remplacer la conduite de gaz existante par une nouvelle conduite en PE 160, ceci à sa charge. Durant les travaux et afin d'assurer la distribution du gaz, une conduite provisoire sera mise en service.

En outre, le SEY participera aux frais de génie civil à raison de CHF 20.-/ml.

Autres services

Swisscom ne prévoit pas d'extension ni de rénovation de son réseau.

Romande Energie ne s'est pas encore déterminée.

Aménagements de surface

La Municipalité a étudié trois variantes pour le revêtement de ce secteur, soit un enrobé bitumineux sur toute la surface, un enrobé bitumineux dans la ruelle, mais surfaçage en pavés naturels sur la petite place avec le passage sous-voie CFF ou toute la surface en pavés naturels. Elle a opté pour la variante la plus simple, la plus sobre et la moins coûteuse, soit l'enrobé bitumineux sur toute la surface.

Durée des travaux et logistique

Les travaux pourraient se dérouler sur quatre mois, par exemple de mai à août 2020.

Il faut noter également qu'en raison de l'étroitesse de la ruelle, des nombreux services existants et de la nécessité de maintenir l'accès à l'entreprise située dans la ruelle, les travaux s'exécuteront par petits tronçons et avec des machines de petits gabarits.

4. Coûts des travaux

Le coût des travaux relatifs à cette mise en séparatif s'élève à CHF 625'000.- selon détail ci-après :

Désignation	Montant	Route	EPublic	Epuration	Eau potable
Travaux génie civil	295'000	70'000	-	150'000	75'000
Surfaçage	40'000	20'000	5'000	10'000	5'000
Travaux d'appareillage	70'000				70'000
Travaux d'éclairage public	30'000		30'000		
Constats avant travaux	20'000	2'500	2'500	10'000	5'000
Honoraires d'ingénieurs civils et frais	54'600	10'000	4'600	20'000	20'000
Inspection et contrôles (caméra, laboratoire)	10'000			6'000	4'000
Accompagnement archéologique	6'000	1'500	1'500	1'500	1'500
Divers et imprévus (admis env. 10%)	52'000	10'000	2'000	20'000	20'000
Total HT	577'600	114'000	45'600	217'500	200'500
TVA 7.7%	44'475	8'778	3'511	16'748	15'439
Total du devis estimatif TTC	622'075	122'778	49'111	234'248	215'939
Total du devis estimatif arrondi TTC	625'000	123'000	50'000	235'000	217'000

5. Financement

Le financement se fera par un emprunt au vu du montant et des préavis 2019 déjà financés par la trésorerie courante. Aucune autre subvention particulière ne peut être sollicitée.

Le calcul des charges d'intérêts se fait sur la base d'un taux moyen de 1.5%, tout en sachant qu'actuellement nous bénéficions de taux très favorables qui seront certainement inférieurs.

Au vu de la nature des travaux effectués, soit du génie civil en grande partie, la Municipalité propose de les amortir sur une durée de 30 ans comme le préconise l'article 17 du RCCom (Règlement sur la comptabilité des communes).

Le tableau ci-dessous vous détaille les futures charges en lien avec cet investissement :

Charges financières budgets futurs	Montant	Route	EPublic	Epuration	Eau potable
Amortissement : durée 30 ans	20'833	4'100	1'667	7'833	7'233
Intérêts : base 1.5 %	9'375	1'845	750	3'525	3'255
Total charges annuels	30'208	5'945	2'417	11'358	10'488

6. Conclusions

LE CONSEIL COMMUNAL DE GRANDSON, sur proposition de la Municipalité, entendu le rapport de la Commission des finances et de la Commission ad hoc, considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e :

Article 1 : **d'autoriser** la Municipalité à entreprendre les travaux pour la mise en séparatif de la ruelle de Couvaloup selon le préavis no 624/19;

Article 2 : **d'accorder** à cet effet un crédit de CHF 625'000.-; le compte no 9144.20 est ouvert au bilan à cet effet;

Article 3 : **de financer** ce montant par un emprunt aux meilleures conditions du marché;

Article 4 : **d'amortir** cet investissement, sous déduction de la TVA à récupérer pour les chapitres 460 Epuraton et 810 Eau, par les comptes 430.331, 431.331, 460.331 et 810.331, sur une durée maximale de 30 ans, la première fois au budget 2021.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

Le Secrétaire



François Payot

Eric Beauverd

Annexes : Plan situation projetée
Plan pour l'aménagement de surface



PERRET-GENTIL + REY & ASSOCIES S.A.
 INGENIEURS CIVILS
 INGENIEURS CONSEILS EPF SIA

1006 LAUSANNE Ch. de Pré-Fleur 6 Tél. 021/613.10.40 Fax. 021/613.10.41 pgrais@ingenieurs.ch	1401 YVERDON-LES-BAINS Rue de la Vilette 34 Tél. 024/425.11.12-13 Fax. 024/425.12.76 pgray@ingenieurs.ch	1860 AIGLE Sous-le-Bourg 3 Tél. 024/466.46.90 Fax. 021/613.10.41	1304 COSSONAY-VILLE Rue de la Placette 13 Tél. 021/861.03.87
---	--	---	--

Modifications	Indice / Date	a / 26.09.19	b / 17.10.19	c /	d /	e /	f /	g /
Dessiné	RW							
Contrôlé	GA							

Modif. a : Ajout jeux de vannes - conduite ESP projetée
 Modif. b : Ajout candélabres projetés

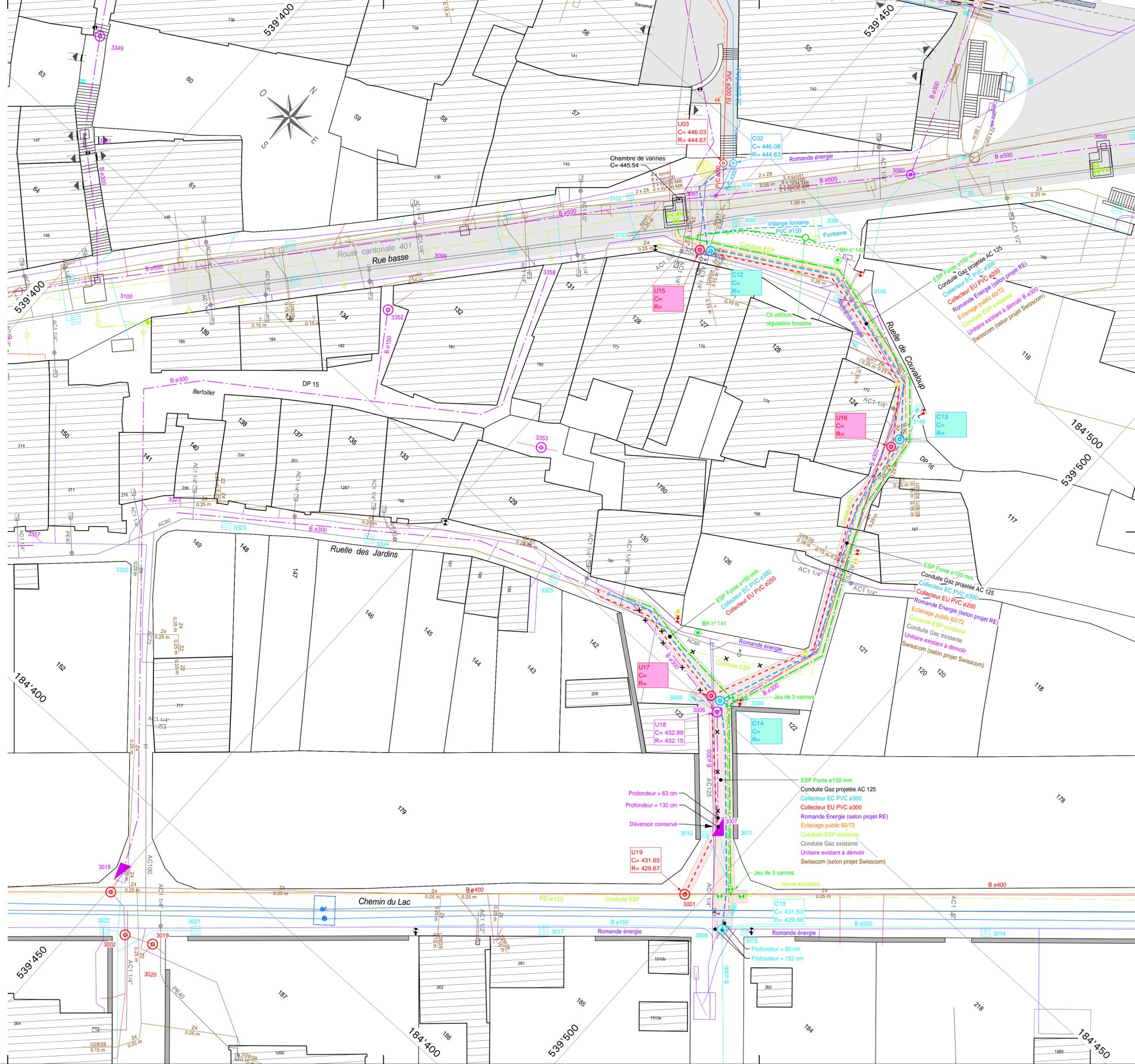
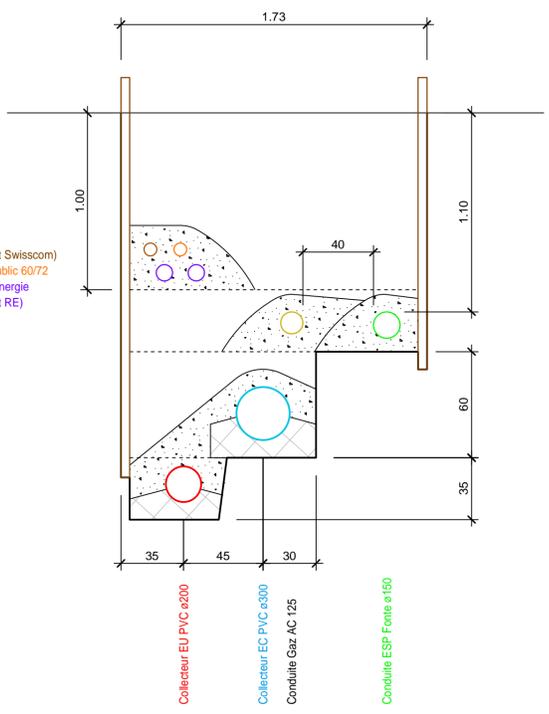
LEGENDE :
Canalisations et réseaux existants

- Collecteur eaux usées avec chambre
- Collecteur eaux claires avec chambre
- Descente d'eau avec sac coupe-vent
- Collecteur unitaire avec chambre
- Conduite eaux sous pression
- Vanne ESP réseau
- Vanne ESP concession
- Borne Hydrante avec vanne
- Conduite gaz
- Tube éclairage public
- Batterie Swisscom
- Batterie Romande énergie
- Candélabre existant
- Candélabre supprimé

Canalisations et réseaux projetés

- Collecteur eaux usées avec chambre
- Collecteur eaux claires avec chambre
- Conduite eaux sous pression
- Conduite Gaz
- Candélabre projeté

Coupe type 1:20





Plan No	19021-03a	
Liste No	-	
Echelle	1:200	
Dessiné	17.10.19	YA
Contrôlé	17.10.19	GA
Format	63 x 59.4 cm	

Situation

Aménagements de surface



PERRET-GENTIL + REY & ASSOCIES S.A.

1006 LAUSANNE
Ch. de Pré-Fleuri 6
Tél. 021/613.10.40
Fax. 021/613.10.41
pgrais@ingenieurs.ch

1401 YVERDON-LES-BAINS
Rue de la Villette 34, CP 1118
Tél. 024/425.11.12-13
Fax. 024/425.12.76
pgray@ingenieurs.ch

1860 AIGLE
Sous-le-Bourg 3
Tél. 024/466.46.90
Fax. 021/613.10.41

INGENIEURS CIVILS
INGENIEURS CONSEILS EPF SIA
1304 COSSONAY-VILLE
Rue de la Placette 13
Tél. 021/861.03.87

SITUATION 1:200



Légende :

- Chaussée en enrobé existant
- Chaussée en enrobé projet
- Surface béton existant
- Candélabre projet
- Candélabre supprimé
- Grille
- Candélabre existant